

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 MARS 2010

Membres en exercice : 19
Membres présents : 12
Suffrages exprimés : 13

L'an deux mille dix, le seize mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme THERON, Maire.

Date de la convocation : **08 mars 2010.**

Présents : THERON Marie-France, PEREZ Jean-Claude, BLANCHARD Corine, MARQUETON Claudie, COURTIN Noël, Adjoint, VILLECHANOUX Georges, COUSSEAU Michel, RENAUD Thierry, GIFFARD Ghislaine, BAYLE Stéphanie, VACHER Jean-Claude, CAZIMAJOU Christiane, Conseillers Municipaux.

Absents avec délégation : CAZIMAJOU Didier (pouvoir à BLANCHARD Corine), MORTIER Pascal (pouvoir à PEREZ Jean-Claude).

Absent excusé : Néant.

Absents : HAVERLAN Dominique, DESVAUX Patrick, ROUZEROL Valérie, ENGEL Stéphane, JACQUE Fanny.

Secrétaire de séance : GIFFARD Ghislaine.

PREAMBULE

Madame THERON Marie-France donne lecture du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du mardi 16 février 2010. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame THERON remercie Monsieur Roger DELMONT d'être présent à cette réunion pour présenter les comptes administratifs.

DELIBERATIONS

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Madame Marie-France THERON, Maire, s'étant retirée de la salle, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEREZ, 1^{er} Adjoint au Maire, a adopté, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2009 de la Commune, de l'Espace culturel La Forge et du Cimetière, dressés par Madame le Maire et présentés par Monsieur DELMONT.

Tableau synthétique du compte administratif de la Commune :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		147.164,04	28.795,82			118.368,22
Opérations de l'exercice	1.758.605,93	2.002.186,47	477.173,00	719.103,31	2.235.778,93	2.721.289,78
TOTAUX	1.758.605,93	2.149.350,51	505.968,82	719.103,31	2.235.778,93	2.839.658,00
Résultats de clôture		390.744,58		213.134,49		603.879,07
Restes à réaliser			35.618,00	46.500,00		10.882,00
RESULTATS DEFINITIFS		390.744,58		224.016,49		614.761,07

Ce budget fait apparaître un excédent de clôture de 614.761,07 €.

Tableau synthétique du compte administratif de l'Espace culturel La Forge :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		10.691,71	14.128,94		3.437,23	
Opérations de l'exercice	195.793,27	209.333,65	74.999,31	97.657,57	270.792,58	306.991,22
TOTAUX	195.793,27	220.025,36	89.128,25	97.657,57	274.229,81	306.991,22
Résultats de clôture		24.232,09		8.529,32		32.761,41
Restes à réaliser			5.988,00		5.988,00	
RESULTATS DEFINITIFS		24.232,09		2.541,32		26.232,09

Ce budget fait apparaître un excédent de clôture de 26.232,09 €.

Compte administratif du Cimetière :

Le Conseil municipal a constaté qu'aucune écriture de recettes ou de dépenses n'a été réalisée sur ce budget durant l'exercice 2009.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a adopté les comptes de gestion 2009 de la Commune, de l'Espace culturel la Forge et du Cimetière, dressés par Monsieur le Trésorier de PODENSAC.

ECLAIRAGE DU PARKING DE LA GARE – DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG (Syndicat Départemental de l'Energie Electrique de la Gironde)

Le Conseil municipal, après que Madame THERON, Maire de PORTETS, ait rappelé le projet d'installation d'un halte éco-durable, menée en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et la SNCF, décide, à l'unanimité, de solliciter l'aide financière du SDEEG et adopte le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux éclairage public HT	17.786,00 €	Subvention du SDEEG (20%)	3.806,20 €
Maîtrise d'œuvre SDEEG HT	1.245,02 €		
Total HT	19.031,02 €	Autofinancement HT	15.224,82 €
TVA	3.486,06 €	TVA	3.486,06 €
Total TTC	22.517,08 €	Total TTC	22.517,08 €

DEBLOCAGE SUR COMPTE A TERME

ERDF ayant prélevé à tort une somme importante sur le compte de la commune et tardant à la rembourser, le Conseil municipal, à l'unanimité, débloque le compte à terme n°0330422200046293 d'un montant de 50.000,00 € placé par délibération du 14 janvier 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Madame THERON, Maire de PORTETS, donne lecture de la note préfectorale du 05 novembre 2009 qui précise, notamment, l'interdiction de vente dans les stations services d'alcool à emporter entre 18H00 et 8H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.